



ÉCO-MANIFESTATIONS
RÉSEAU GRAND EST



CHARTRE DES ÉCO-MANIFESTATIONS

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

V.24



L'IMPACT

Festivals, fêtes de quartier, compétitions sportives, marchés de Noël, kermesses...
Des dizaines de milliers de manifestations se déroulent dans le Grand Est chaque année.



Chacune de ces manifestations génère d'importants impacts sur l'environnement :

- pollution liée au transport
- déchets générés sur place
- gaspillage alimentaire
- consommation de ressources
-

Face à cette problématique grandissante, l'association Eco-Manifestations Alsace a élaboré en 2017 une Charte.

Régulièrement mise à jour, cette Charte couvre plus de 100 pratiques événementielles éco-responsables dans 7 domaines différents.

Les organisateurs ont ainsi la possibilité de labelliser leur événement sur la base de 3 niveaux, en fonction de leurs performances en éco-responsabilité.





LABELLISER UNE MANIFESTATION

ON A TOUS À Y GAGNER !



Mise en avant de vos actions éco-responsables



Valorisation de l'image de votre événement



Sensibilisation de votre public aux éco-gestes



Formalisation dans une démarche de progrès



Valeur ajoutée auprès de vos financiers



Accompagnement personnalisé par une équipe d'experts



40 points



60 points min.



75 points min.

...ET C'EST TRÈS SIMPLE !

LA CHARTE COUVRE :



Énergies & Eau



Sensibilisation



Alimentation

Chaque domaine propose une série d'actions à mettre en oeuvre



Déplacements



Communication

Une action engagée, c'est un pas vers l'excellence
L'événement est évalué chaque année



Gestion globale



Déchets

Le nombre de points acquis détermine le niveau de labellisation



QUE CONTIENT LA CHARTE ?

La Charte couvre 8 domaines et contient plus d'une centaine de pratiques éco-responsables, dont voici quelques exemples :

DÉCHETS

- Je quantifie mes déchets
- Mes biodéchets sont valorisés
- Mon public a accès à des cendriers

COMMUNICATION

- J'optimise les quantités et formats des imprimés
- Mon événement n'offre pas de goodies non éco-responsables au public

DÉPLACEMENTS

- Je mets en place un parking privilégié pour les covoitureurs
- Je récompense les participants qui utilisent des modes de transport écologiques
- Mon événement dispose d'un parking à vélos surveillé

ALIMENTATION

- J'utilise essentiellement des ingrédients frais et de saison
- Mon public a accès à un repas végétarien
- Les produits alimentaires non consommés sont redistribués

SENSIBILISATION

- J'informe le public sur les impacts de mon événement
- Je sensibilise les sponsors/ partenaires à la démarche de développement durable
- J'implique mon événement dans une action caritative





LE PROCESSUS DE LABELLISATION :

01

LE DIAGNOSTIC

Le document d'adhésion à la Charte signé, vous rencontrez nos consultants pour un premier RDV.

Le nombre d'actions mises en œuvre permet de déterminer votre niveau initial de labellisation.

Nous vous remettons un compte-rendu de diagnostic provisoire ainsi qu'un kit d'outils.

02

LE POINT AVANT ÉVÉNEMENT

Nous repassons ensemble en revue l'ensemble des points de vigilance.

Nous vous remettons un compte-rendu de diagnostic.

03

LA VISITE SUR SITE

Nous vous rendons visite, sur le lieu de la manifestation, pour nous assurer du respect de la Charte.

... EN 4 ÉTAPES !

04

LE BILAN

Ensemble nous faisons le bilan de la manifestation, en intégrant vos idées et pistes d'amélioration pour la prochaine édition de l'événement.

Vous nous remettez le Formulaire
Déchets de l'événement.





PASSEZ À L'ACTION !

Pour obtenir la Charte complète, connaître les tarifs de labellisation et devenir une éco-manifestation, contactez-nous par email :

info@emer-ge.fr

LE KIT PERSONNALISÉ DE LA CHARTE CONTIENT :

1. Le compte-rendu du diagnostic initial
2. Le niveau du label
3. Le logo de l'antenne Eco-Manifestations
4. La charte graphique du label
5. La liste des outils mis à disposition
6. Le formulaire de quantification des déchets à transmettre à l'antenne référente
7. Le compte-rendu de diagnostic définitif
8. La Charte personnalisée à afficher lors de votre événement

Et des fiches pratiques sont disponibles
à la demande.





LA GENÈSE

Les premières actions structurées en faveur de l'organisation d'événements éco-responsables en Alsace ont vu le jour en 2011.

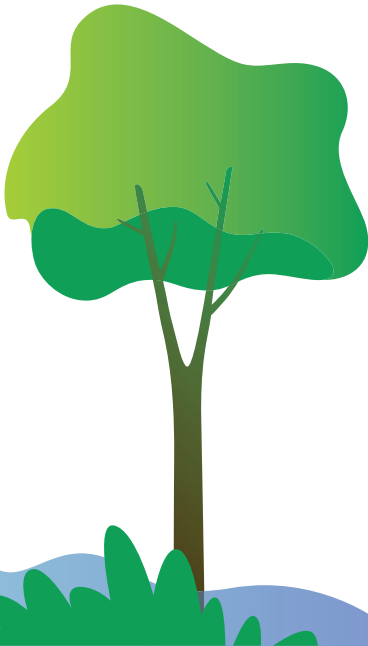
L'association Zone 51, basée à Sélestat (67), qui promeut les musiques actuelles en Centre Alsace, a mis en place en 2011, avec le concours de l'ADEME et pour la première fois en France, un poste de Chargé de mission dédié aux éco-manifestations.

En 2015, pour se donner les moyens de se développer, cette initiative a donné naissance, à une association indépendante : Éco-Manifestations Alsace (EMA).

En 2016, à l'issue d'une première grande enquête auprès des organisateurs d'événements alsaciens, qui révèle un fort besoin de valorisation de leurs actions éco-responsables, EMA créé :

« la Charte d'Engagement des éco-manifestations ».

Forte de son expérience et du constat de l'absence d'équivalents dans le Grand Est, EMA travaille depuis 2018 à l'essaimage de ses outils et méthodologies au travers d'**EMERGE : Éco-Manifestations Réseau Grand Est**, un réseau composé de structures homologues à EMA sur les territoires de la région, grâce au soutien financier de l'ADEME et de la Région Grand Est (programme CLIMAXION).

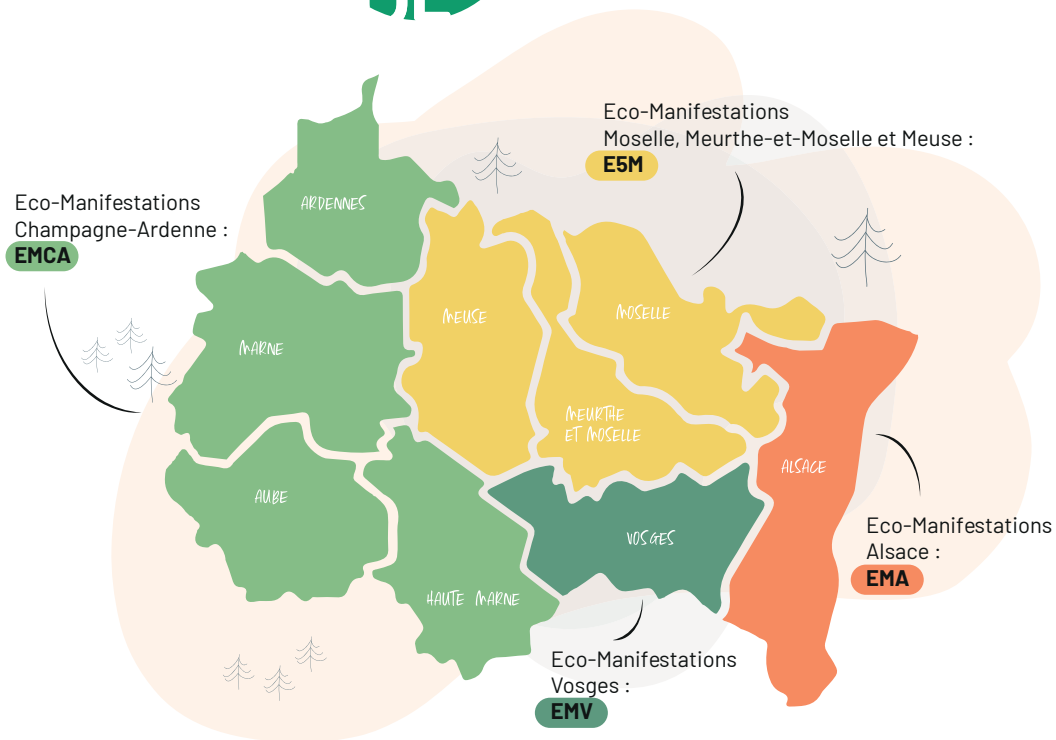


Au quotidien, chacune des antennes :

- Accompagne les organisateurs d'événements dans leurs pratiques éco-responsables.
- Labellise les éco-manifestations grâce à la Charte d'Engagement.
- Créé et développe des outils et services pour favoriser les bonnes pratiques.
- Forme , sensibilise et fédère les organisateurs, les professionnels et le grand public autour des enjeux de l'événementiel éco-responsables.



ÉCO-MANIFESTATIONS RÉSEAU GRAND EST





ÉCO-MANIFESTATIONS RÉSEAU GRAND EST

Réseau accélérateur
des bonnes pratiques écoresponsables
en région Grand Est

emer-ge.fr